Diviser par deux le nombre de décrocheurs

Publication : vendredi 14 septembre 2012 07:41

La République du Centre, 14 septembre 2012

SCOLARITÉ ■ Le ministre de l'Éducation nationale, Vincent Peillon, était hier matin au lycée Voltaire d'Orléans

Diviser par deux le nombre de décrocheurs

Mettre en échec… l'échec scolaire : l'une des priorités avouées lors du début sur la refondation de l'école. Vincent Peillon s'en expliquait, hier matin, à Orléans.

Philippe Renaud
philippe.renaud@centrefrance.com

L'équation ne sera pas simple à résoudre. Le gouvernement entend diviser par deux le nombre de décrocheurs du système scolaire. Dans un grand oral, tenu hier matin face à deux cents membres de la communauté éducative (parents d'élèves, enseignants, syndicalistes, élus, etc.) réunis au lycée Voltaire d'Orléans, Vincent Peillon a considéré que « les décrocheurs sont beaucoup trop nombreux […] Diviser leur nombre par deux suppose la mobilisation de tous autour de l'école et de la formation ».

Redonner des moyens au primaire

Aux yeux du ministre, « il y a une fragilité française sur le début de la scolarité obligatoire. Nous donnons moins d'argent à l'école primaire que nous en octroyons ensuite aux autres échelons, et moins que la plupart des pays qui nous entourent. Or, les choses se jouent au commencement. Nous avons donc besoin de fixer une priorité au primaire ».

Outre des changements de pédagogie qui passent par une formation des enseignants, le ministre imagine déjà « une réflexion sur la notation, sur les devoirs et le redoublement ».

HIER. Le ministre accueilli à son arrivée par les élèves du lycée orléanais. PHOTO PASCAL SOUCHY

« Une orientation subie et non choisie »

Vincent Peillon déplore aussi « une orientation subie et non choisie », source de l'essentiel des décrochages. Il mise sur l'insertion professionnelle : « L'école est aussi là pour proposer un accès aux métiers […] Il faut travailler plus finement entre l'éducation nationale et le monde économique ».

Dans l'ébauche du débat organisé hier matin en présence du ministre, Yann, cadre de l'Éducation nationale, évoque des « insuffisances pédagogiques, notamment pour le numérique, les problèmes de drogue et l'absentéisme de confort », préconisant sur ce dernier point une « cellule de veille ».

Joël, proviseur d'un lycée professionnel (à Gien), souligne tant l'absence de certaines filières en milieu rural, « frein institutionnel à l'orientation choisie » que l'importance des internats « pour lesquels la demande est en hausse ».

Francis Triquet, proviseur de « Voltaire », insiste sur « l'importance de la qualité de l'accueil, ce qui est simple et pourtant primordial ».

En présence de Marie Reynier, recteur de l'académie d'Orléans-Tours, de Michel Camus, préfet, de Jean-Pierre Sueur, sénateur du Loiret, le ministre a salué le travail de François Bonneau, président de la région Centre, qui travaille à son côté sur ce gros chantier qu'est la refondation de l'école. Les débats, identiques à ceux vécus hier à Orléans, feront l'objet d'un rapport qui sera déposé au début du mois prochain. ■

.

Phoca PDF